

COUPE DE
LA LIGUERÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUXTIRAGE DES 1/32^{es} DE FINALE

à jouer avant le 11/01/2026

(ou le 4/01/2026 en fonction des qualifications en coupe de France)

MASCULINS

5875038	STADE FRANÇAIS	-	ENT. PLESSÉENNE HB	5894026
5877023	CS MONTERELAIS	-	CSA KREMLIN-BICÊTRE	5894005
5877063	HBC LA THEROUANNE	-	AULNAY HB	5893009
5877067	HBC CAMPÉSIEN	-	JOINVILLE HBA	5894055
5877090	JUILLY HB	-	HBC LIMOURS	5891049
5878007	AS BONNIÈRES	-	HBC PARISIS	5895052
5878009	AO BUC	-	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	5895018
5878075	AS HB LES MUREAUX	-	ES COLOMBIENNE	5892004
5878076	ST-GERMAIN HB	-	AS FONTENAY-AUX-ROSES	5892015
5891024	AS MARCOUSSIS	-	CLAYE-SOUILLY SHB	5877009
5891034	SAVIGNY HB 91	-	BOIS-COLOMBES SP	5892010
5892009	COM BAGNEUX	-	STELLA SP. ST-MAUR HB	5894007
5892012	CLAMART HB	-	AS MANTAISE	5878002
5892019	USM MALAKOFF	-	PARIS SC	5875056
5892028	HBC SURESNES	-	NOISY-LE-GRAND HB	5893005
5892029	STADE DE VANVES	-	NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024
5893008	CM AUBERVILLIERS	-	ASV CHÂTENAY-MALABRY	5892005
5893012	BLANC-MESNIL SP.	-	TORCY HB MLV	5877034
5893013	AC BOBIGNY	-	CS MEAUX	5877019
5893069	VILLEPINTE HBC	-	HBC THIERRY-PONTAIN	5877043
5894001	US ALFORTVILLE	-	USM VILLEPARISIS	5877037
5894031	CS VALENTON	-	HBC LIVRY-GARGAN	5893003
5894035	VILLIERS EC	-	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016
5894038	VILLENEUVE-ABLON HB	-	HBC SERRIS VE	5877072
5895002	HB ST-BRICE 95	-	CSM PUTEAUX	5892024
5895020	HB AGGL. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	-	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002
5895022	HBC ST-LEU/TAVERNY	-	HBC GAGNY	5893002
5895062	CERGY HB	-	MONTREUIL HB	5893004
5892014	COURBEVOIE HB	-	EXEMPT	
5893001	AS BONDY	-	EXEMPT	
5893055	VILLEMOMBLE HB	-	EXEMPT	
5893074	ST-DENIS HB	-	EXEMPT	

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tout joueur de moins de 18 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.